



2022-2023 Rapport financier – Mars 2024

Nota : le taux de change étant variable selon la date des virements, nous avons retenu pour 2022 un taux de change moyen de 140 Rps pour 1 euro et pour 2023 de 142 Rps pour 1 €.

Le compte de résultat (repris ci-dessous) et le bilan sont annexés au présent PV.

Le présent rapport porte sur les activités et les comptes des années 2022 et 2023. Les circonstances n'ont pas permis au président d'organiser à l'automne 2023 l'assemblée générale présentant l'activité et les comptes 2022.

Les actions de l'association font l'objet d'un rapport spécifique, le « rapport moral et d'activité »
, qui complète le présent rapport.

Détail des frais de fonctionnement

Pour 2022, Les frais de fonctionnement de 550.20 € sont en augmentation (377 € pour 2021) :

Il représente 1,26 % des dépenses et se décomposent en :

- Assurance MAIF : 109.70 €
- Frais de virement international : 335.50 € (7 virements)
- Frais de tenue de compte : 105,00 €

Les intérêts du Livret A de l'association sont de 83.65 € (69.86 € en 2021).

Pour 2023, Les frais de fonctionnement de 450.60 € sont en diminution (550 € pour 2022) :

Il représente 1,26 % des dépenses et se décomposent en :

- Assurance MAIF : 116.10 €
- Frais de virement international : 219.50 € (5 virements)
-
- Frais de tenue de compte : 116,92 €

Les intérêts du Livret A de l'association sont de 126.61 € (83.65 € en 2022).

Compte de résultat 2022

DEPENSES 2022 :		RECETTES 2022 :	
Scolarisation (63 élèves)	35 500	Cotisations	270
Autres Dépenses		Parrainages.	7 091
Formations professionnelles :	7 500 €	Dons	37 407
		Appels à projets	-
		Subvention	300
Frais administratifs :	550	Produit financier	83
Frais et débours divers :	2 252-	Abandons de frais :	2 252-
Total Dépenses 2022 :	45 802	Total Recettes 2022 :	47 320
Solde excédentaire (~bénéfice) :	1 600	Solde déficitaire (~perte) :	

Les ressources de 2022 sont en augmentation de 46 % (47 320 € pour 24 637 € en 2021).

Compte de résultat 2023

DEPENSES 2023 :		RECETTES 2023 :	
Scolarisation (65 élèves)	27 000	Cotisations	290
Autres Dépenses		Parrainages.	7 028
Formations professionnelles :	6 000	Dons	29 295
		Appels à projets	-
		Subvention	290
Frais administratifs :	450	Produit financier	126
Frais et débours divers :	2 304-	Abandons de frais :	2 304-
Total Dépenses 2022 :	35 754	Total Recettes 2022 :	39 393
Solde excédentaire (~bénéfice) :	3 639	Solde déficitaire (~perte) :	

Les ressources de 2023 sont en diminution de 25 % (35 754 € pour 47 320 € en 2022).

Ces deux résultats en excédant ne doivent pas cacher une érosion de nos réserves.

A fin 2021, elle était de 16 675 €.

En 2022, elle se monte à 10 050 €.

A fin 2023, grâce à un don exceptionnel de 20 000 € en fin d'exercice, il de 23 621 €. Il ne restait que 3 661 €.

Ces sommes encore en réserve permettront d'aller au bout de nos engagements pour cette année scolaire népalaise de 2080. La plus grande prudence s'impose pour 2024 et la suite de nos actions.

Les frais de structure restent très faibles, 1,20% des dépenses pour 2022 et 1.26 % pour 2023, le reste étant intégralement affecté à la réalisation des projets au Népal.

Soutiens d'Avenir n'a versé aucun salaire aux membres du bureau, ni remboursé de frais engagés par ceux-ci au titre de leur activité en faveur de l'association. Les débours et les frais remboursables (justifiés, contrôlés et constatés dans les charges de l'exercice), ont fait l'objet d'abandons express permettant de les assimiler à des dons par les membres actifs (constatés séparément dans les produits de l'exercice).

Compte de résultat prévisionnel 2024 :

Dépenses 2022	Montants estimés	Observations	Recettes 2024	Montants estimés	Observations
Scolarisation- Solde 2080	15 000 €				
Scolarisation - 2081	35 000 €		Parrainages	7 000 €	
Centre de formation	0 €				
Formations professionnelles	1 500 €		Dons	10 000 €	
			Appels à projets :	-	
	-		Partenariat :	-	
Frais divers :	500 €		Promesses de don		
			Crowdfunding	20 000 €	
			Fonds propres	15 000 €	
Total dépenses 2022 :	52 000 €		Total des recettes prévisionnelles 2022 :	52 000 €	

Nos actions de 2024, et le nombre d'enfants que nous pourrions parrainer, est directement lié au résultat de la campagne de financement participatif qui se terminera le 15 mai 2024.

Ce bilan prévisionnel est établi pour maintenir à l'école l'ensemble des enfants aujourd'hui de notre programme de soutien scolaire. Ce programme sera défini pour l'année scolaire népalaise de 2081 avec la directrice de l'école au moi mai 2024, lors du prochain séjour sur place du président.

